



INTERNATIONAL COFFEE ORGANIZATION
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL CAFÉ
ORGANIZAÇÃO INTERNACIONAL DO CAFÉ
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

ICC 104-6

9 mars 2010
Original : portugais

F

Conseil international du Café
104^e session
2 – 4 mars 2010
Guatemala, Guatemala

**Déclaration du délégué du Brésil au
Conseil international du Café
le 2 mars 2010**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Hauts-commissaires,
Monsieur le Directeur exécutif et Monsieur le Chef des Opérations,
Mesdames et Messieurs les délégués des pays exportateurs et importateurs,
Mesdames et Messieurs,

1. Au nom du Gouvernement brésilien, je tiens à féliciter et à remercier Anacafé et le Gouvernement guatémaltèque pour leur hospitalité et leur diligence dans l'organisation réussie de la Conférence mondiale du Café, qui est une occasion très spéciale de discuter de la situation actuelle et des perspectives d'avenir de la production mondiale de café. Je prends la parole aujourd'hui pour donner suite aux réflexions du Brésil concernant le fonctionnement de l'Organisation internationale du Café dans le contexte du débat sur le Plan d'action stratégique 2009/14.

2. Dans le contexte des discussions sur l'approbation de l'Accord international de 2007, le Brésil a mené une longue analyse en profondeur du rôle de l'Organisation internationale du Café dans le cadre de la structure du commerce mondial du café. Des audiences publiques ont été tenues par le Comité chargé d'examiner la question à la Chambre des députés, et des représentants des producteurs ont fait part de leurs préoccupations à l'exécutif brésilien. Ce processus a révélé des doutes inquiétants quant à l'importance de l'Organisation, dans sa forme actuelle, pour les activités du secteur du café brésilien.

3. Comme la délégation brésilienne l'a rappelé à la dernière session du Conseil, la fin du système de quotas et la déréglementation du marché mondial du café ont conduit à la liquidation des stocks régulateurs dans les pays exportateurs et à l'accumulation de réserves

dans les pays importateurs, transférant ainsi le pouvoir de formation des prix aux pays importateurs et accentuant le déséquilibre déjà considérable entre les exportateurs et les importateurs en ce qui concerne l'emprise sur le marché et les parts dans les bénéfices de l'économie caféière mondiale.

4. L'opinion qui prévaut dans le secteur du café brésilien aujourd'hui, est que l'Organisation internationale du Café, qui était autrefois un forum de discussion franche et ouverte sur des questions telles que l'équilibre entre l'offre et la demande et des prix équitables pour les producteurs, s'est maintenant fixé un ordre du jour axé sur les questions périphériques de l'économie caféière mondiale. Nous reconnaissons l'importance de la promotion de la durabilité du secteur du café. Mais nous savons tous que les piliers sociaux et environnementaux du développement durable dans le monde du café reposent sur la viabilité économique. Nous ne pouvons espérer relever le niveau de vie des producteurs de café et de leurs familles sans leur verser des prix équitables et rémunérateurs pour le fruit de leur labeur.

5. Je n'ai pas l'intention de récapituler les analyses économiques présentées par la délégation brésilienne en septembre dernier. Nous sommes tous conscients des difficultés rencontrées par les pays producteurs. La question que nous devons résoudre est d'assurer un équilibre dans les activités de l'OIC qui lui permettra de maintenir son rôle dans la production de statistiques et d'analyses sur l'économie du café, ainsi que de fournir une assistance pour la mise en œuvre des projets qui favorisent le développement du secteur dans les pays producteurs et de faire face aux problèmes clés de l'économie internationale du café. L'Organisation doit rechercher les moyens concrets par lesquels les producteurs et les consommateurs peuvent coopérer afin de garantir des prix rémunérateurs et stables qui apporteront un équilibre à long terme dans le secteur.

6. Il convient de rappeler que la question n'intéresse pas seulement les pays producteurs. En l'absence de politiques et de prix qui peuvent garantir la viabilité économique de la production, les pays consommateurs devront faire face à des réductions de la production de café et au remplacement du café par des cultures plus rentables, situation qui est appelée à avoir un effet sur leurs propres activités.

7. Nous considérons que l'un des moyens de suivre cette voie est d'encourager un large débat sur les formes de financement, soit déjà à la disposition de l'économie du café, soit pouvant être créées, y compris pour les réserves à court terme. Dans ce contexte, le Brésil considère que le mandat et les activités du Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café devraient se concentrer sur les discussions, l'échange d'expériences et d'idées nouvelles sur des formes de financement et de gestion des risques dans le secteur et leur impact sur l'économie caféière internationale, plutôt que sur la recherche de ressources pour des projets qui ont habituellement leurs propres canaux de financement. À cette fin, le séminaire qui se tiendra en septembre devrait porter sur ces sujets, en tant que moyen de lancer les activités du Forum dans le cadre de l'Accord de 2007.

Monsieur le Président,

8. La pratique de progressivité tarifaire et le maintien de barrières non tarifaires pour les cafés transformés, notamment le café soluble, a conduit à des pertes graves pour l'industrie du café et a entravé la croissance de la valeur ajoutée et l'accroissement de la participation des pays producteurs à l'économie mondiale du café. Malgré les déclarations répétées du Brésil aux sessions du Conseil sur les pertes dues au maintien de tarifs élevés pour le café transformé, aucun progrès n'a été fait sur cette question.

9. A titre d'exemple je peux citer le taux de 9% imposé par l'Union européenne sur les exportations de café soluble brésilien. Le Brésil fait partie du Système généralisé de préférences européen mais est exclu des préférences en ce qui concerne le café. Les autres pays bénéficiaires du SGP général et du SGP européen Plus bénéficient des tarifs préférentiels de 5,5% et 0% respectivement. C'est une discrimination contre les exportations de café du Brésil qui affecte leur compétitivité et leur fait perdre du terrain sur ce marché.

10. La question de la progressivité tarifaire a été discutée lors du cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce et une proposition, qui tout en n'éliminant pas le problème réduirait son ampleur, est toujours sur la table. Malheureusement, les perspectives de clôture du cycle de Doha et de mise en œuvre de ses conclusions ne sont pas particulièrement brillantes à l'heure actuelle. Dans ce contexte, le Brésil souhaiterait ouvrir le débat à l'OIC sur la possibilité d'anticiper l'application des recommandations sur la progressivité tarifaire envisagées dans le cycle de Doha, dans le cas du café. Nous suggérons donc que le Secrétariat prépare un rapport sur cette question pour discussion à la réunion de septembre.

Monsieur le Président,

11. Ces dernières années, des inquiétudes sur la capacité de l'OIC à répondre aux aspirations des pays producteurs et à offrir des avantages concrets à ses membres sont apparues. La coopération multilatérale dans le cadre de l'OIC n'a pas produit de résultats satisfaisants, mais cela ne justifie pas l'abandon de l'Organisation. Au contraire, nous pensons que l'OIC, dans le cadre juridique de l'Accord international de 2007, peut retrouver sa position active et influente dans l'économie mondiale de café.

12. De la même manière que les excès qui ont créé la crise financière mondiale ont conduit les gouvernements et les banques centrales à revoir la structure du système financier international, nous devrions reconsidérer la structure de l'économie caféière mondiale dans ce forum et apporter les ajustements nécessaires pour que le marché du café bénéficie concrètement à toutes ses parties prenantes. L'entrée en vigueur du nouvel accord international sur le café offre une occasion appropriée pour atteindre ces objectifs. Autrement, l'Organisation court le risque de perdre sa pertinence, à défaut d'atteindre l'objectif d'attirer de nouveaux membres, et de perdre certains de ses membres actuels.

13. À cette fin, nous devons chercher à promouvoir l'élimination effective des barrières tarifaires et non tarifaires, en encourageant la valorisation du produit par les pays producteurs, en cherchant à mettre en place des mécanismes qui permettraient aux pays producteurs d'exercer un meilleur contrôle du flux des récoltes en finançant les stocks, ainsi qu'en encourageant le développement de nouveaux marchés, comme le marché chinois par exemple, de manière à permettre la croissance continue et durable de l'économie caféière mondiale.

14. Le gouvernement brésilien cherchera à coopérer avec les autres Membres de l'Organisation en vue de renforcer la coopération internationale et d'assurer le développement équilibré de l'économie caféière mondiale, générant des revenus pour les familles de caféiculteurs, améliorant le niveau de vie, améliorant la qualité de la production et la protection de l'environnement.

Je vous remercie.